



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

arsenaux

Question au Gouvernement n° 610

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Jean-Pierre Giran.

M. Jean-Pierre Giran. Ma question s'adresse à M. le ministre de la défense. En la lui posant, je veux exprimer l'étonnement d'un élu du Var, qui voyait la semaine dernière ovationnée à son entrée dans l'hémicycle sa collègue fraîchement élue députée du Toulon, acclamée encore il y a quelques instants (Vifs applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert) et qui constate que les applaudissements n'ont que peu de rapport avec les déclarations d'un candidat et la politique du Gouvernement. (Mêmes mouvements.)

Permettez-moi de rappeler, mesdames et messieurs de la majorité qui applaudissez mais qui ne lisez pas obligatoirement le Journal officiel de la politique varoise, Var Matin, que Mme Casanova a écrit à plusieurs reprises qu'elle confirmait que l'emploi serait maintenu à l'arsenal de Toulon. Elle précisait même que les programmes militaires seraient prioritairement attribués aux établissements varois.

Il a fallu huit jours pour que la tromperie apparaisse et que, comme l'a dit un de nos collègues communiste le ministre de la défense renonce à leur confier la réparation du bâtiment le Var.

Cette décision est une faute.

Quand on connaît le taux de chômage de Toulon et du Var, quand on sait qu'il s'agit de réaliser une économie de 13 millions de francs alors que plusieurs centaines de millions de francs sont engagés pour aider aux restructurations, on ne peut que penser qu'au-delà du problème économique la faute est politique.

Monsieur le ministre, ne pensez-vous pas que de tels revirements, qui en annoncent sans doute d'autres, n'ont finalement pas pour conséquence de désespérer les salariés des ouvriers de l'arsenal et, plus généralement, de déconsidérer l'action publique ? (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.)

M. Yves Nicolin. Démission !

M. le président. M. le ministre de la défense va se faire un plaisir de répondre à votre question, monsieur Giran. Vous avez la parole, monsieur le ministre.

M. Alain Richard, ministre de la défense. Monsieur le député, je m'exprimerai en faisant, comme vous venez de le faire, abstraction de considérations électorales alors que l'élection à laquelle vous avez fait allusion a eu lieu il y a huit jours. (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.)

M. Jean-Louis Debré. Il vaut mieux !

M. le ministre de la défense. Parmi les préoccupations qui vous sont chères, monsieur le président Debré, à vous et à vos amis,...

M. Jean-Louis Debré. Il y a les promesses que vous aviez faites !

M. le ministre de la défense. ... figurent le bon emploi des fonds publics, la bonne gestion de l'argent public et la recherche de l'efficacité de l'Etat.

Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République. Et vos promesses ?

M. le ministre de la défense. Est-ce que je me trompe ou ces priorités ne sont pas les vôtres ?

Après s'être livré à son travail d'analyse critique de l'ensemble des crédits de la défense, le Gouvernement vient de consolider les capacités financières du ministère de la défense. Pensez-vous, dans ces conditions, qu'il faille

lui reprocher de rechercher le bon emploi des fonds publics et le respect des délais industriels ? (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

De plus, il se trouve que le Gouvernement mène cette politique en respectant les salariés, leur statut, et en dialoguant de façon approfondie avec eux. (Vives exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.)

M. Patrick Ollier. Vous ne respectez pas vos promesses électorales !

M. le ministre de la défense. Malgré les cris qui s'élèvent de vos bancs, je me satisfais de vos critiques car elles prouvent que nous sommes en train de mener une politique de modernisation négociée là où vous avez échoué. Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République. Mensonges !

M. Jean-Louis Debré. Vous parlez de négociations ?

M. Yves Nicolin. Il n'y en a pas eu !

M. le ministre de la défense. Qu'il s'agisse des crédits, des devis, des délais ou de la concertation, nous procédons en effet d'une manière assez différente de celle que vous avez adoptée jusqu'à l'année dernière.

M. Patrick Ollier. On voit ce que deviennent les promesses électorales du Parti socialiste !

M. le ministre de la défense. C'est la démocratie: il y a alternance, il y a changement dans les méthodes.

Plusieurs députés du groupe de Rassemblement pour la République. Mensonges !

M. le ministre de la défense. Permettez-moi, monsieur Giran, de considérer chacune de vos critiques comme un encouragement à continuer. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Giran](#)

Circonscription : Var (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 610

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 mai 1998, page 3643

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 13 mai 1998